



POUR NOUS CONTACTER :

☎ 01 55 80 66 44

sudtresor.750@dgif.finances.gouv.fr

Lionel HAMON

TP CAS ☎ 01-40 33 21 38

Elisabeth VERET

Site Réaumur ☎ 01-55-80-87-08

Nicolas CHAMBON

TP 14/2 ☎ 01-56-53-68-75

Isabelle ELAZZAOUI

DIT Montreuil ☎ 01-49-20-55-23

NOS PERMANENCES :

Lundi /Mercredi Site Réaumur ☎ 01 55 80 66 44

sudtresor.750@cp.finances.gouv.fr

Pièce 130 – Mezzanine

Billet d'humeur

Notre section **SUD TRESOR RGF**, est en but depuis quelques mois a des «tracasseries» par la Direction de la RGF tendant à limiter les déplacements dans les Postes (hors HMI) que nous organisons afin de distribuer les tracts. Bien que nous nous soumettons aux mœurs de la « Maison RGF » en informant quelques jours auparavant par courriel les chefs de Poste concernés de notre prochaine visite; cela semble ne pas suffire aux yeux de la DRH, qui exige de savoir systématiquement le cadre de notre intervention.

SUD TRESOR RGF a toujours agit, dans le cadre du **Décret n°82-447 du 28 mai 1982 relatif à l'exercice du droit syndical dans la fonction publique et de la Charte des bonnes pratiques du dialogue Social.**

Ainsi, devons nous prévenir à la fois la direction et le chef de poste par voie hiérarchique afin de pouvoir organiser une HMI (Heure mensuelle d'information). ne serait-ce que pour que celle-ci s'organise afin de permettre aux

agents qui souhaitent discuter avec leurs représentants syndicaux de participer à ces réunions (chaque agent a droit d'y participer a raison d'une par mois), il apparaît désormais qu'il faille également recourir à ce formalisme pour effectuer une distribution de tracts...

On peut s'étonner d'un tel excès de formalisme pour cette forme de communication que constitue la distribution de simples tracts d'informations, et qui est bien essentielle à l'heure de réformes si importantes pour nos services.

De l'avis même de l'administration ce qu'elle redoute c'est que les agents nous parlent ! Un bonjour, un merci, c'est du travail en moins,

Loin de nous l'idée de « perturber » les agents, par ailleurs fort occupés par leur tâches de plus en plus nombreuses, des objectifs de plus en plus contraignants et avec de moins en moins de personnel... Mais le contact direct de nos représentants pour distribuer nos tracts nous semble indispensable. En effet, comment être sûr que l'information passe bien dans des postes où hélas nous ne sommes pas encore présents et ne passe pas par le classement vertical dès qu'il arrive ? Voudrait-on nous signifier que notre Organisation Syndicale et les informations qu'elle diffuse ne sont pas les bienvenues car fort éloignées de celles de la direction?

D'autres plus « subtiles » nous opposent des problèmes de sécurité. Si nous pouvons à la rigueur admettre la bonne intention de ceux ci, pour autant, il nous semble que prévenir auparavant de notre venue, de présenter sa carte professionnelle à l'entrée d'une Trésorerie, sont des moyens qui constituent une garantie suffisante. Pour plus de sécurité le chef de poste peut toujours s'enquérir auprès du Service du Personnel que la personne qui se présente est bien connue des Services.

Finalement la vraie question qui se pose, c'est pourquoi cette attitude? pourquoi cette hostilité? Les chefs de postes auraient-ils des choses à cacher concernant la gestion des agents, les effectifs... ? Pour SUD Le droit à l'information est un droit trop important pour que nous ne le défendions pas !

Mais peut être que tout simplement pour certains, les syndicats sont de dangereux agitateurs IRRESPONSABLES.... et qu'il faut les empêcher d'agir. Et l'on ose nous parler de dialogue social

SUD TRESOR RGF Le 13 février 2009

ORE = Machine à essorer les emplois

Le 2 février , une première fois, puis le 13 février une seconde fois, les organisations syndicales de la Recette générale des Finances ont unanimement refusé de siéger au CTPL consacré à l'ORE

A Paris, 91 emplois supprimés dans la filière fiscale, 69 emplois supprimés dans la filière gestion publique.

CA SUFFIT !